

## EDITO DU PRÉSIDENT



### La dernière ligne droite

Après plusieurs années de travail intense, l'objectif de création du PNRCF est à portée de vue.

Nous venons en effet de recevoir un avis très favorable du conseil

national de la protection de la nature à notre avant projet de charte. Cet avis est suivi d'avis tout aussi positifs de la fédération nationale des parcs, du Préfet de Région et du ministère du développement durable .

La suite de la procédure va, en fin d'année conduire à une enquête publique sur l'ensemble du territoire du parc . Ce sera un moment important au cours duquel tous les citoyens pourront donner leur avis sur ce projet extrêmement important pour notre avenir collectif.

Et puis, au début de l'année 2020 , les Conseil municipaux seront appelés à s'exprimer sur l'adhésion des communes au parc.

Ce moment sera décisif, car de lui dépendra la création du parc.

Pour le préparer, nous organisons en juillet et septembre des réunions territoriales d'information au cours desquelles toutes les explications seront données sur le projet de parc et sur le contenu de la charte .

Il est important que chacun y participe.

**HERVÉ BARO**

Vice-Président du Département de L'Aude  
Maire de Termes

## ÉVÉNEMENTS À LA UNE

### RÉUNIONS D'INFORMATIONS PUBLIQUES

En Juillet et Septembre 2019, le syndicat mixte organise une série de réunions d'informations publiques sur le territoire du futur PNR Corbières-Fenouillèdes.

Ces réunions s'inscrivent dans la procédure de création du futur Parc afin de préparer la prochaine grande étape automnale : **l'enquête publique**.

Ces réunions sont ouvertes à tout public et en entrée libre.

L'exposition sur la démarche de création du Parc sera visible sur place toute la journée sur les lieux.

Plus d'information sur ces réunions :  
[contact@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:contact@corbieres-fenouilledes.fr)



**RÉUNIONS PUBLIQUES**  
à partir de 17h30

- Mardi 9 juillet - Axat** (salle du cinéma)
- Mardi 16 juillet - Couiza** (salle polyvalente)
- Vendredi 19 juillet - Durban-Corbières** (foyer municipal)
- Lundi 22 juillet - Saint-Paul-de-Fenouillet** (salle de bal au foyer)
- Mardi 3 septembre - Soulatge** (salle Castel de Totis)
- Vendredi 6 septembre - Lagrasse** (foyer municipal)
- Mardi 10 septembre - Quillan** (salle René Pont)
- Vendredi 13 septembre - Arques** (salle Gilbert Raynaud)
- Vendredi 20 septembre - Soumia** (foyer rural)
- Vendredi 27 septembre - Villerouge-Termenès** (salle grand foyer)

### PLAQUETTE ANIMATION 2019



Le programme d'animations sur le patrimoine naturel et géologique 2019 est sorti.

**Plusieurs animations, stands, ateliers ou conférences vous sont proposés** cette année sur le territoire des Corbières-Fenouillèdes.

Livrets disponibles en version papier sur demande :

[m.bonetto@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:m.bonetto@corbieres-fenouilledes.fr)

Consultable en ligne depuis sur notre site internet : [www.projet.corbieres-fenouilledes.fr](http://www.projet.corbieres-fenouilledes.fr)

Le 17 avril 2019 restera une date importante dans la procédure de création du Parc. En effet une délégation d'élus et de techniciens

est allée à Paris défendre le projet de Charte devant le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN).

La délégation a été entendue pour **présenter le projet de territoire** que constitue la Charte et répondre aux interrogations de la commission sur les enjeux environnementaux des Corbières et du Fenouillèdes.

Les membres de ce comité, composé d'experts des différentes thématiques de l'environnement, ont fait un très bon accueil au travail du syndicat mixte de préfiguration, louant les efforts réalisés depuis la première version de la Charte.



Audition à la Défense -17/04/19

## AVIS INTERMEDIAIRE : TRÈS FAVORABLE !

Suite à l'audition et à la visite sur le territoire des rapporteurs (octobre 2018 – Voir lettre n°8) le CNPN, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, le Préfet de Région et le Ministère de la Transition écologique et solidaire ont rendu des avis favorables à très favorables.

### Petits extraits des avis :

#### CNPN

La Commission, après avoir examiné le projet de charte et échangé avec la délégation, est très favorable à la poursuite de la procédure de création du parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

#### FÉDÉRATION DES PNR

Le Bureau de la Fédération soutient favorablement les orientations de cet avant-projet de charte qui traduisent un projet de territoire répondant aux 4 défis suivants :

#### PRÉFET DE RÉGION

Par conséquent, sous réserve de la prise en compte des remarques formulées en annexe du présent courrier, j'émet un avis très favorable sur cet avant-projet de charte.

### Qu'est-ce que l'avis intermédiaire ?

Cet avis intermédiaire est incontournable dans un projet de PNR.

Il doit permettre de garantir la mise à l'enquête publique d'un projet de charte de qualité. C'est à cette étape que les instances nationales sont amenées à se prononcer sur le fond du dossier.

La formulation d'un avis très favorable par le Conseil National de Protection de la Nature est donc un très bon signe pour la poursuite de la démarche de création.

### LES PROCHAINES ÉTAPES

Ces avis sont assortis de plusieurs recommandations portant sur la forme du document ou bien visant à préciser certains points qui seront pris en compte dans une version modifiée de la Charte. Celle-ci sera soumise à une nouvelle instance : **l'autorité environnementale**.

Cette commission de hauts-fonctionnaires donne des avis, rendus publics, sur les évaluations des impacts des grands projets et programmes sur l'environnement

Dans le cas d'une Charte de PNR l'analyse des effets prévisibles sur l'environnement est généralement positive mais cela permet de conforter ou compléter les objectifs de protection des patrimoines naturels.



Gorges du Verdoble

Enfin la prochaine grande étape aura lieu en fin d'année, il s'agira de l'enquête publique du projet de Charte au cours de laquelle l'ensemble des habitants ou usagers du périmètre du Parc pourront s'exprimer.

Suite à la validation du contrat cadre et de son avenant financier 2018, le travail se poursuit en 2019 en partenariat avec les EPCI et communes pour organiser l'accompagnement des financements régionaux sur leurs projets.

Plus de la moitié des communes du périmètre de contractualisation ont été rencontrées pour évoquer leurs projets.

Il est important de rappeler que 2 programmations ont été convenues à travers ce dispositif, une en début d'année, l'autre en fin d'année.

Pour ce début d'année, **15 actions ont été retenues pour un financement régional.**



Comité de pilotage -27/05/19

Cette fin d'année sera consacrée à l'**élaboration des contrats « bourgs centre »** pour lesquels des études ont été menées en vue d'identifier les aménagements à réaliser dans chaque bourg centre pour accentuer et valoriser leur rôle de structuration du territoire en termes d'attractivité de population, de commerces, services. Au moins 8 communes du périmètre de contractualisation sont concernées.

Le contrat territorial offre également la possibilité d'identifier des thématiques pour l'innovation-expérimentation, auxquelles des projets pourront être rattachés pour bénéficier de financements spécifiques.

Deux thématiques sont pressenties pour des projets pilotes :

- Services itinérants, mobiles et télé services adaptés aux zones de faible densité ;
- Production d'énergie renouvelable- autoconsommation et/ou gestion collective

## Appel aux collectivités :

Pour la programmation du second semestre 2019, les projets sur lesquels les communes et EPCI souhaitent solliciter des financements régionaux, doivent être communiqués au Syndicat mixte avant fin août et les dossiers de demande de subvention doivent avoir été envoyés à la Région **avant le 15 août 2019**. Une information a été faite aux communes dans ce sens.

Pour plus d'informations sur le dispositif de contractualisation ou l'accompagnement de vos projets : [m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr)

## LE PROJET DE PARC EN ACTION

### VERS UN GEOPARC



Le 6 juin 2019, une délégation d'élus, d'experts géologues et hydrogéologues et de techniciens du syndicat s'est rendue dans le Géoparc du Parc naturel régional des Causses du Quercy pour échanger sur la mise en place de ce label UNESCO.

L'équipe du Géoparc de Sobrarbe en Espagne, également présente a pu nous faire part de leur retour d'expérience sur ce Géoparc créé en 2006.



L'après-midi a été consacré à une visite de terrain dans les phosphatières du Cloup d'Aural. Une présentation des outils de communication autour de ce Géoparc est venue clôturer cette journée d'étude.

Cette visite permet d'ores et déjà d'entrer dans la **réflexion de création d'un Géoparc Corbières-Fenouillèdes**.

Dès cette année, par l'une de ces premières actions de préfiguration, le syndicat du Projet de PNR a pour ambition de promouvoir sa richesse géologique au travers de son programme d'animations 2019.



Rencontre Géoparc -06/06/19

## LE PROJET DE PARC EN ACTION

### NATURA 2000 EN ACTION

En début d'année, deux nouveaux chargés de mission ont rejoint l'équipe reprenant l'animation de 5 des 6 sites gérés par le PNR : Elise Zimny sur

Hautes Corbières, Vallée du Torgan et Vallée de l'Orbieu, et Rémi Pescay sur Corbières Occidentales et Corbières Orientales.

Des actions de suivi bien spécifiques aux différents sites ont ainsi pu être poursuivies ou mises en place.

Sur la Vallée de l'Orbieu et la Vallée du Torgan, le **suivi des colonies de chauves-souris** a débuté mi-juin.

Ces chiroptères forment de véritables nurseries pour élever leur petit dans des gîtes bâtis, tels que les granges, les combles d'églises ou les greniers.

Dépendantes de l'Homme, leur suivi et la prise de contact avec les locaux, permettra de maintenir leur pérennité grâce à l'engagement volontaire des propriétaires sensibilisés.

Concernant les oiseaux, un **inventaire des rapaces forestiers** est actuellement mené sur l'Alaric, qui vise à identifier les zones à forts enjeux sur ce secteur particulièrement fréquenté.

Aucun suivi protocolé n'ayant été réalisé sur ces espèces depuis 10 ans, cela permettra de réactualiser les données des sites de nidification.



Le site des Basses Corbières est entré cette année en **phase de révision**, qui consiste à actualiser le Document d'Objectifs et s'étendra sur deux ans, en parallèle de l'animation du site.

Dans ce cadre, un inventaire des oiseaux chanteurs a été réalisé ce printemps par le GOR, la LPO et l'animatrice du site, dans le but de comparer l'évolution de leurs populations ainsi que leur répartition depuis la dernière étude datant de 2009 (inventaire basé sur des points d'écoute).

Sortie nature St Jean de Barrou -09/06/19



D'autre part, le suivi annuel des 8 couples d'Aigle royal et des 2 couples d'Aigle de Bonelli sur l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le projet de PNR se poursuit.



Autre volet important de Natura 2000, qui concerne cette fois-ci l'ensemble des sites :

les **Évaluations des Incidences**. Pour rappel, il s'agit, dès lors qu'un site Natura 2000 est concerné par une manifestation sportive, ou un projet d'aménagement, d'un document réglementaire que doit remplir l'organisateur ou porteur de projet (sous certaines conditions), qui permet d'évaluer l'impact de ce projet sur les espèces ou habitats du ou des site(s). À la belle saison notamment, de nombreux événements sportifs (trails, courses VTT, etc.) sont organisés, et les chargés de mission sont fréquemment consultés pour un avis ainsi qu'un accompagnement sur les Évaluations des incidences.

### COLLECTE DE LA MÉMOIRE CULINAIRE

UN PETIT PLAT POUR L'HOMME, UN GRAND PAS POUR LE PNR 07/2019

Depuis le mois de mai 2019, le syndicat

s'est engagé dans sa seconde action de préfiguration sur le thème de la mémoire culinaire.

Cette action prévue par un programme de financement LEADER (Europe) se déroulera sur 18 mois pour un rendu final en Décembre 2020.



Le patrimoine culinaire est l'une des thématiques fortes tant sur les Corbières qu'en Fenouillèdes.

Cette démarche d'animation collective et participative aura pour objet de collecter et sauvegarder cette mémoire.

La valorisation de cette action et son partage s'effectuera, entre autre, autour d'un carnet de recettes du patrimoine culinaire du PNR.

Plus d'informations : [collecte.memoire@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:collecte.memoire@corbieres-fenouilledes.fr)

TOUTES NOS ACTUALITÉS SUR :



[WWW.FACEBOOK.COM/PNR.CORBIERES.FENOUILLEDES](https://www.facebook.com/PNR.CORBIERES.FENOUILLEDES)



[WWW.PROJET.CORBIERES-FENOUILLEDES.FR](http://WWW.PROJET.CORBIERES-FENOUILLEDES.FR)

Le projet de PNR est financé par :  
et les communes et intercommunalités  
de son territoire.



SYNDICAT MIXTE DE PRÉFIGURATION DU PNR CORBIÈRES-FENOUILLEDES

2 rue de la cave coopérative - 11 350 Tuchan

LETTRE D'INFORMATION - JUILLET 2019 Tél : 04.68.33.99.80 - [contact@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:contact@corbieres-fenouilledes.fr)